



Fausse accusations concernant mes enfants

Par **Laurette_old**, le **10/06/2007 à 22:17**

Bonjour. Je suis séparée de mon conjoint depuis 2 ans, et nous avons 4 enfants qui sont en garde alternée. Mon ex-conjoint m'a laissé entendre que quand il récupérerait les enfants, ceux-ci avaient des bleus sur le corps. Il n'a rien dit de plus, mais le message est parfaitement passé. Que puis-je faire légalement afin de me préserver de ces accusations? De plus, il veut les changer d'école sans me demander mon avis. Nous sommes tous les 2 responsables légaux. Peut-il obtenir un certificat de radiation sans mon autorisation ? Merci

Par **Jurigaby**, le **10/06/2007 à 22:40**

Bonjour.

Concernant ces fausses allégations, vous ne pouvez strictement rien faire si ce n'est porter plainte pour diffamation privée. Ce n'est qu'une simple contravention, qui plus est la preuve ne sera pas facile à établir aussi, cette solution ne m'enchant guère.

Concernant l'école, je pense effectivement que cela rentre dans le cadre des décisions nécessitant l'accord des deux parents si le jugement statuant sur l'autorité parentale n'a rien prévu de particuliers.

JE vous conseille vivement d'informer l'école de votre refus car conformément à l'article 372-2 du code civil chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale.